



DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION

AU TOULOUSE METROPOLE BASKET

SAISON 2020-2021

WWW.TMB-BASKET.COM



SOMMAIRE

PARTIE 1 - DOSSIER DE L'ADHÉRENT	3
LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION	4
RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOULOUSE MÉTROPOLE BASKET	5
TARIFS & RENSEIGNEMENTS LICENCES	8
HORAIRES ET JOURS D'ENTRAÎNEMENTS	9
ATTESTION D'ADHESION	10
PARTIE 2 - DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION	11
FICHE DE RENSEIGNEMENTS CLUB	12
AUTORISATION PARENTALE	13
DEMANDE DE LICENCE	14
FIN DE LA PRE-INSCRIPTION	15
CERTIFICAT MEDICAL ET DE SURCLASSEMENT	16
QUESTIONNAIRE COVID	17

PARTIE 1

DOSSIER DE L'ADHÉRENT

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 photo d'identité. Si possible de la taille indiquée sur l'imprimé FFBB, le format photo pièce d'identité étant trop gros
- Le montant de la cotisation chèque correspondant à la somme due (cf. Tarifs) à l'ordre du "Toulouse Métropole Basket". Il vous est possible de régler en 1/2/ou 3 fois en faisant parvenir tous les chèques le même jour et en précisant au dos les dates d'encaissement

PRIÈRE D'INDIQUER AU DOS DU CHÈQUE LE NOM DU JOUEUR OU DE LA JOUEUSE CONCERNÉ(E) PAR LA DEMANDE DE LICENCE

- 1 photocopie de la carte d'identité (uniquement en cas de création de licence)
- La fiche de renseignements dûment remplie
- L'ensemble "Demande de licence + Certificat Médical", dûment rempli
- L'autorisation parentale dûment signée

Votre demande de licence sera uniquement prise en compte si le dossier transmis est complet. Pour tout renseignement complémentaire, contactez le club :

Adresse mail : ecole@tmb-basket.com
Tél : 05 61 23 65 77

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOULOUSE MÉTROPOLE BASKET

Préambule

Le club amateur est une association régie par la loi 1901 administrée par le bureau. Celui-ci est constitué de membres bénévoles élus en Assemblée Générale et qui se réunit plusieurs fois par an.

Objectif

Le club a pour objectif d'encourager et de permettre la pratique du basket dans le strict respect de l'esprit sportif et de la personne humaine.

Les règles du présent règlement intérieur s'appliquent sans discrimination, aux entraîneurs, joueurs, accompagnateurs, supporters et spectateurs.

Cette conception de l'esprit sportif et associatif induit de la part de tous l'adhésion à ce règlement. Il est obligatoirement signé et accepté par les licenciés ainsi que, pour les mineurs, par leurs parents ou responsables légaux.

Il est affiché dans l'enceinte du club, quand cela est possible afin que nul n'en ignore le contenu.

Article 1 : Le respect

A - Le respect de l'équipe d'encadrement, des coéquipiers, du gardien du gymnase, passe par votre écoute et votre attention lorsqu'on vous parle, le respect des consignes, la politesse lorsque vous vous exprimez et un "bonjour" lorsque vous arrivez (y compris au gardien).

B - Le respect du matériel, des équipements et des lieux, passe par une utilisation conforme à ceux-ci, le respect des consignes d'utilisation et de la propreté des lieux occupés. C'est impératif.

C - Respect des horaires d'entraînement et des rendez-vous des rencontres.

D - Les adversaires, les arbitres, les coaches adverses... eux aussi doivent être respectés...

Article 2 : L'adhésion

A - Tout dossier d'inscription d'un futur adhérent mineur doit être remis par un parent.

B - Les cotisations doivent être acquittées lors de l'inscription sinon pas de licence.

Article 3 : L'engagement des adhérent(e)s.

A - Les adhérent(e)s s'engagent à nous informer des changements de coordonnées ou d'adresse.

B - Présence régulière aux entraînements. En cas d'absence, prévenir l'entraîneur. Les absences trop fréquentes et/ou non excusées pourront entraîner des matches de suspension.

C - Les adhérent(e)s s'engagent à avoir un bon comportement sur et hors des terrains.

D - Les adhérent(e)s s'engagent à participer à la vie du club (organisation, évènements, arbitrage, chronomètre, feuille de marque,...).

E - Les adhérent(e)s s'engagent à respecter les horaires donnés par l'équipe d'encadrement.

F - Les adhérent(e)s s'engagent à attendre la présence de l'entraîneur et/ou une personne de l'équipe d'encadrement avant d'entrer au gymnase.

G - La tenue minimum exigée lors des entraînements est : 1 short, 1 tee-shirt & 1 paire de basket à usage exclusive pour le gymnase, le tout dans un sac de sport.

H - Le port des bijoux, de montres ou autres fantaisies, est interdit pendant les entraînements et les matchs. De plus ils peuvent être dangereux durant la pratique de notre sport.

I - En cas de vol ou dégradation, vélo, véhicule, équipement sportif, bijoux ou toutes autres choses, le club décline toute responsabilité.

Article 4 : L'engagement des parents d'adhérent(e)s mineurs

A - Les parents des mineurs s'engagent à nous informer lors de changement de coordonnées ou d'adresse.

B - Les parents des mineurs s'engagent à respecter les horaires donnés par l'équipe d'encadrement.

C - Les parents des mineurs s'engagent à accompagner et venir rechercher leurs enfants lors des entraînements et des matchs à domicile.

D - Les parents des mineurs s'engagent à attendre la présence de l'entraîneur et/ou une personne de l'équipe d'encadrement avant de laisser leur enfant.

E - Les parents des mineurs s'engagent à prévenir impérativement les entraîneurs en cas d'absence.

F - Lors des matches, les parents des mineurs s'engagent à encourager tous les enfants participant à une compétition. Ils s'engagent à respecter l'adversaire, l'arbitre, les dirigeants des autres associations et s'engagent à ne prendre à partie aucune personne lors de quelque compétition.

Le basket est un sport collectif où le respect y tient une place très importante.

G - Les parents des mineurs s'engagent à laisser uniquement les entraîneurs et le staff du club à apprendre le basket aux enfants (car vous pouvez penser donner un bon conseil qui n'en est pas forcément un et qui pourrait aller à l'encontre de ce que l'on apprend aux enfants).

H - Il est vivement conseillé d'assister régulièrement aux matches des enfants.

Article 5 : Les pouvoirs de l'entraîneur et du bureau

A - L'association ou ses représentants ne sont pas responsable en cas de vol, de dégradation ou de perte sur un bien.

B - Le bureau peut renvoyer définitivement un(e) adhérent(e) de l'équipe et/ou du club pour les motifs suivants :

- Geste et/ou comportement violent,
- Casse ou non-respect du matériel,
- Non-respect de l'équipe d'encadrement, des coéquipiers ou des adversaires,
- Absences non excusées et/ou trop répétitives à l'entraînement comme en match,
- Comportement non sportif,
- Non-respect du présent règlement, notamment les engagements.
- Non-paiement de la cotisation.

C - L'entraîneur est le seul décideur des joueurs sélectionnés pour les matches. Il est également le seul à décider des joueurs entrant sur le terrain pendant les rencontres. Être sélectionné ne signifie donc pas forcément jouer.

D - Le bureau a le droit de refuser une inscription.

E - En cas de renvoi du club, aucun remboursement ne sera possible.

F - Le bureau se réserve le droit de modifier le présent règlement, même en cours de saison.

Article 6 : Les sanctions

Toutes les sanctions seront étudiées au cas par cas avec l'entraîneur du joueur, le directeur technique, l'assistant technique et le président.

Article 7 : Les mises à disposition du club

A - Le club met à disposition de ses adhérent(e)s un staff avec des entraîneurs.

B - Le club met à disposition de ses adhérent(e)s des équipements et du matériel.

C - Le club met à disposition de ses adhérent(e)s des moyens de communications : Dossier d'inscription, tableau d'affichage, une gazette, site Internet...

D - Le club met à disposition de ses adhérent(e)s et des parents des formations (chrono, feuille de marque, arbitrage, entraîneur...).

Article 8 : Les autorisations de transport et de reproduction et représentation de la photographie

A - En signant la fiche de renseignement club, vous autorisez votre enfant ou vous-même à être transporté(e) lors des déplacements de son équipe à l'extérieur par un membre du club ou un parent accompagnateur.

B - En signant la fiche de renseignement club, vous autorisez votre enfant ou vous-même à être photographié et que votre image soit utilisée par l'association pour son développement et tous ses moyens de communication. (Internet : Le site associatif, presse, youtube... Document : Brochures, affiche...).

TARIFS & RENSEIGNEMENTS LICENCES



REJOIGNEZ LE **TOULOUSE MÉTROPOLE BASKET**
POUR LA SAISON 2020-2021



Catégories	Années de naissance	Tarifs Hors assurances* et mutation**	Informations
U7	2014 ou après	138€	Pour plus d'informations, envoyez un mail à l'adresse ecole@tmb-basket.com
U9	2012-2013	175€	
U11	2010-2011	178€	
U13	2008-2009	193€	
U15	2006-2007	193€	
U17	2004-2005	210€	Pour plus d'informations, envoyez un mail à l'adresse contact@tmb-basket.com
U20	2001-2003	212€	
Sénior	2003 ou avant	217€	
Dirigeant	/	41€	

* **Assurances** = Vous avez la possibilité de cotiser à l'assurance FFBB : Option **A** seule (arrondie à 3€) ou option **B** seule (arrondi à 8,50€) ou Option **A+C** (3,50 €) ou Option **B+C** (9 €).

** **Mutations** : Pour tout joueu(r/se) né(e) en 2007 ou avant et licencié(e) dans un autre club de basket lors de la saison 2019-2020, il sera demandé 60€ de plus (hors assurance). Envoyez un mail à contact@tmb-basket.com pour plus de renseignements.

Réductions : Obtenez 10€ de remise pour le 2ème enfant et les suivants ; 30€ pour les bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (justificatif à fournir) et 10 € d'avoir sur la saison 2019-2020 qui a été incomplète. Pour cette dernière offre, vous avez la possibilité de les laisser au club sous forme de don.

HORAIRES ET JOURS D'ENTRAINEMENTS



REJOIGNEZ LE **TOULOUSE MÉTROPOLE BASKET**
POUR LA SAISON 2020-2021



Catégories	Jour	Heure	Lieu	Date de reprise
U7	Mercredi	14h-15h30	Gymnase Bazacle*	Semaine 36 : du 31 août au 05 septembre 2020
		18h-19h30	Gymnase Jean Moulin**	
	Samedi	10h-11h30		
U9	Mercredi	14h-15h30	Gymnase Bazacle	
		18h-19h30	Gymnase Jean Moulin	
	Samedi	10h-11h30		
U11	Lundi	18h-19h30	Gymnase Jean Moulin	
	Mercredi	15h30-17h	Gymnase Bazacle	
		18h-19h30	Gymnase Jean Moulin	
	Jeudi	18h-19h30		
	Vendredi	18h-19h30		
	Samedi	11h30-13h		
U13	Lundi	19h30-21h	Gymnase Jean Moulin	Semaine 35 : du 24 août au 28 août 2020 (à confirmer)
	Mercredi	15h30-17h		
		18h-19h30		
	Jeudi	18h-19h30		
	Vendredi	19h-20h30		
U15	Lundi	19h30-21h		
	Mercredi	19h30-21h		
	Vendredi	19h-20h30		

* **Gymnase du Bazacle**, 1 impasse du Ramier des Catalans, 31000 Toulouse

** **Gymnase Jean Moulin**, 7 avenue des écoles Jules Julien, 31400 Toulouse

PORTES OUVERTES LES SAMEDIS 05 SEPTEMBRE, DE 10H à 12H AU GYMNASSE JEAN MOULIN ET LES 3 SEMAINES SUIVANTES, SUR LES CRENEAUX PAR CATEGORIES.

ATTESTATION D'ADHESION

Le club de Basket Ball du TOULOUSE METROPOLE BASKET certifie que

a pris une licence au sein de leur association en suivant la différenciation
tarifaire indiquée ci-dessous (cf : tableau des tarifs par catégories)

1 licence en catégorie _____ pour un montant de _____ €

1 bon CAF pouvant atteindre la somme de _____ €

Soit un total pour l'inscription de _____ €

Cachet du club

Signature du Président

PARTIE 2

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION

FICHE DE RENSEIGNEMENTS CLUB

Nom de l'adhérent :

Prénom :

Date de naissance :

Nous avons toujours besoin de volontaires pour aider à la vie du club.

Pour aider ton club, avoir des responsabilités et t'investir, tu voudrais :

OUI

NON

1. Apprendre l'arbitrage
2. Apprendre à tenir une feuille de marque
3. Apprendre à tenir le chronomètre de jeu
4. Apprendre à m'occuper d'une équipe
5. Aider lors de l'organisation d'événement
6. Ecrire des articles pour le site internet du club
7. Devenir bénévole sur les matchs de l'équipe professionnelle

Je soussigné(e), _____ avoir pris connaissance du règlement interne du club de Basket Ball du TOULOUSE METROPLE BASKET pour la saison 2020 / 2021 et en accepte les conditions.



DEMANDE DE LICENCE : Création Renouvellement Mutation

Photo*
(Format JPEG)

Nom du Club :

N° Affiliation du Club :

CD :

JE SUIS (*Mentions obligatoires)

N° DE LICENCE*(si déjà licencié) :

Nom* : Prénom* :

Taille :cm (Pour les joueurs mineurs le champ taille doit être renseigné à des fins de détection)

Sexe : F M

Date de naissance*/...../..... Lieu de Naissance* :

Pays (*si étranger) :

Nationalité*(majeurs uniquement) :

Adresse :

Code Postal : Ville* :

Téléphone Domicile : Portable :

Email* :

CERTIFICAT MEDICAL (à remplir par le médecin - *Rayer la mention inutile)

Au regard de la situation sanitaire sur le territoire français, la production d'un certificat médical pour la pratique de la discipline du Basketball ou du sport en compétition est obligatoire pour la saison 2020/2021 tant pour les nouveaux licenciés que pour les renouvellements de licences.

Pour être recevable le certificat médical doit être établi à compter du 28 mai 2020.

Je soussigné, Docteurcertifie avoir examiné M / Mme et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-indiquant :

- la pratique du basket en compétition ou du sport en compétition*

- la pratique du basket ou du sport*.

FAIT LE/...../..... A

Signature du médecin : Cachet :

SURCLASSEMENT (ne nécessitant pas un imprimé spécifique et un examen par un médecin agréé)

M/Mme peut pratiquer le Basketball dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

FAIT LE/...../..... A

Signature du médecin : Cachet :

DOPAGE (joueur mineur uniquement - *cocher la case correspondante)

Par la présente, je soussigné(e)..... représentant(e) légal(e) de..... pour lequel une licence est sollicitée à la FFBB :

AUTORISE* REFUSE*

tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage. Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation est constitutive d'une soustraction au prélèvement d'un échantillon, susceptible d'entraîner des sanctions auprès de l'AFLD.

Signature obligatoire du représentant légal :

JE SOUHAITE : (cocher la ou les cases correspondantes)

Etre Adhérent

Exercer une fonction

Pratiquer le Basket :

Dirigeant

Joueur Compétition (5x5, 3x3 et Mini Basket)

Officiel

Joueur Loisir (5x5 et 3x3)

Technicien

VxE

Joueur Entreprise (5x5 et 3x3)

MES JUSTIFICATIFS:

*CHARTRE D'ENGAGEMENT (à remplir par le licencié souhaitant évoluer en championnat de France ou qualitatif au championnat de France)

J'atteste par la présente avoir rempli et signé la charte d'engagement afin d'évoluer en :

Championnat de France Pré-Nationale

JE M'ASSURE: (Cocher obligatoirement les cases correspondant à vos choix)

JE SOUSSIGNÉ(E), le licencié ou son représentant légal, NOM..... PRÉNOM :

Je soussigné(e) déclare avoir souscrit les garanties Individuelle Accident (Accord collectif n° 2159 / Mutuelle des Sportifs-MDS), Assistance Rapatriement et Responsabilité Civile (Contrat n° 4100116P / MAIF) ci-annexées et consultables sur www.ffbb.com, conformément aux dispositions du Code du Sport et à l'article L141-4 du code des Assurances, ainsi que des garanties individuelles complémentaires proposées par la MDS.

Je soussigné(e) souscrit à l'une des options Individuelle Accident et coche la case correspondant à l'option choisie :

Option A, au prix de 2,98 euros TTC.(1)

Option B, au prix de 8,63 euros TTC.(1)

Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option A, soit un total de 3,48 €

TTC (= A+).

Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option B, soit un total de 9,13 €

TTC (= B+).

(1) Aucune cotisation à acquitter au titre des Options A et B dans le cadre de la pratique du VxE.

Je soussigné(e) souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées (= N)

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance relative à mes possibilités et de mon intérêt à souscrire à ces garanties Individuelle Accident auprès de l'assureur fédéral MDS ou l'assureur de mon choix pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basketball.

Fait à le/...../.....

Signature de l'Adhérent ou de son représentant légal :

Lu et approuvé »

En l'absence de stipulation expresse contraire de l'assuré, le capital décès est versé au conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut au concubin notoire ou au partenaire lié à l'assuré par un pacte civil de solidarité, à défaut par parts égales aux enfants nés ou à naître, à défaut aux héritiers légaux.

SEULES LES DEMANDES D'ADHÉSIONS DUMENT COMPLÉTÉES, DATÉES, SIGNÉES ET ACCOMPAGNÉES DU RÉGLEMENT CORRESPONDANT SERONT PRISES EN COMPTE PAR L'ASSUREUR

ENGAGEMENT :

En souscrivant une licence, je reconnais que la FFBB, ses organismes déconcentrés et les clubs peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du Basketball, à l'occasion de manifestations sportives à des fins non commerciales.

J'autorise la FFBB et ses filiales à m'envoyer par courriel des offres promotionnelles et/ou commerciales pour ses activités (billetterie, produits dérivés...).

J'autorise la FFBB à transmettre à ses partenaires on adresse électronique à des fins promotionnelles et/ou commerciales.

La base légale du traitement lié à la communication à but commercial et/ou promotionnel par la FFBB ou par des tiers est le consentement. Ces données seront traitées et conservées jusqu'au retrait de celui-ci par la personne concernée. La personne dispose du droit de retirer son consentement à tout moment conformément au Règlement UE 2016/679.

Je reconnais avoir pris connaissances des mentions sur la protection de mes données personnelles et certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements de ma demande de licence.

FAIT LE :/...../.....

Signature obligatoire du licencié ou de son représentant légal :

Cachet et signature du Président du club :

FIN DE LA PRE-INSCRIPTION

Merci de vous être pré-inscrit au Toulouse Métropole Basket !

Suite à la crise sanitaire que traverse notre pays, les réglementations pour la création des licences ont été modifiées.

En remplissant ce formulaire, vous venez de vous pré-inscrire dans le club du Toulouse Métropole Basket. Nous allons maintenant entrer ces informations auprès de la Fédération Française de Basket qui vous enverra ensuite un mail pour que vous puissiez terminer votre inscription en e-licence.

Vous devrez obligatoirement disposer des documents suivants :

1. Certificat Médical et de Surclassement (que vous trouverez ci-après)
2. Photo d'identité
3. Pièce d'Identité

Quand vous recevrez le mail d'inscription, vous allez être redirigé vers une plateforme où votre inscription se passera en plusieurs étapes :

1. Votre identité (Nom, Prénom, Date de Naissance, Ville de Naissance, Sexe, Taille, Adresse, Photo ID, e-mail, téléphone)
2. Votre choix de pratique (en compétition ou non) et les rôles que vous souhaiteriez exercer en plus au sein du club (entraîneur, arbitre, OTM, etc...)
3. Vous pourrez ensuite fournir vos justificatifs médicaux
4. Vous pouvez ensuite choisir de souscrire à l'assurance FFBB
5. Il vous sera ensuite demandé une vérification des informations que vous avez renseigné
6. Enfin, la finalisation concernera les acceptations pour les contrôles de Dopage et la Communication de la Fédération Française de Basket



Certificat Médical et Surclassement



Au regard de la situation sanitaire sur le territoire français, la production d'un certificat médical pour la pratique de la discipline du Basketball ou du sport en compétition est obligatoire pour la saison 2020/2021 tant pour les nouveaux licenciés que pour les renouvellements de licences.

Pour être recevable le certificat médical doit être établi à compter du 28 mai 2020.

CERTIFICAT MEDICAL (à remplir par le médecin - *Rayer la mention inutile)

Je soussigné, Docteurcertifie avoir examiné M / Mme et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-indiquant:

- la pratique du basket en compétition ou du sport en compétition*
- la pratique du basket ou du sport*.

SURCLASSEMENT (ne nécessitant pas un imprimé spécifique et un examen par un médecin agréé)

Si oui case ci-dessous à cocher et champs à renseigner

M/Mme..... peut pratiquer le Basketball en compétition dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

FAIT LE/...../..... **A**

Signature du médecin :

Cachet :

QUESTIONNAIRE COVID 19 (QC19)

A l'attention de votre médecin

Ce questionnaire permet de connaître votre situation sanitaire par rapport au COVID 19

Cher Confrère,

En raison de la Pandémie de COVID 19, la FFBB demande à ses licenciés, entraîneurs et officiels de présenter pour la saison 2020-2021 un certificat d'absence de contre indication (CACI) à la pratique du basket ou du sport en compétition, ainsi qu'un questionnaire COVID 19 (QC19) dont l'exactitude des réponses devra être certifiée sur l'honneur.

Devant toute anomalie clinique découverte lors de votre examen clinique, vous avez toute latitude à demander des examens complémentaires, notamment cardiologiques.

En cette période compliquée, sur le plan sanitaire, la Commission Médicale Fédérale vous remercie de votre précieuse collaboration.

Confraternellement votre,

Docteur Bernard DANDEL

Président Commission Médicale de la FFBB

QC 19 : *(Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié)*

- 1) Avez-vous été victime du COVID 19 ?
- 2) Avez-vous été en contact avec une personne victime du COVID 19 ?
- 3) Avez-vous eu l'occasion d'être testé pour le COVID 19 ?
- 4) Avez-vous ou avez-vous eu de la fièvre > ou = à 38° ?
- 5) Avez-vous ou avez-vous eu un essoufflement anormal ?
- 6) Avez-vous ou avez-vous eu une toux sèche ?
- 7) Avez-vous ou avez-vous eu des douleurs thoraciques ?
- 8) Avez-vous ou avez-vous eu des palpitations ?
- 9) Avez-vous ou avez-vous eu une perte du goût ou de l'odorat ?
- 10) Avez-vous ou avez-vous eu une fatigue anormale ?

Ce questionnaire (QC 19) est exclusivement à destination de votre médecin, il doit rester en sa possession.

**Il n'a pas vocation à être communiqué à la FFBB
(ni aux Ligues, Comités et Clubs).**